Communiqué de presse
Auxerre le 03/09/2024

AUXERROIS
RD 31
Renforcement de la structure de chaussée par retraitement en place
Communes de PERRIGNY, CHARBUY,
BRANCHES et FLEURY-LA-VALLÉE

Le Département de l'Yonne engage des travaux de renforcement de structure de chaussée par retraitement en place à froid de liant hydrocarbonés sur la **Route Départementale (RD) 31 sur les communes de Perrigny, Charbuy, Branches et Fleury-La-Vallée**. Un procédé écologique qui permet le réemploi de matériaux.

Afin de permettre une remise en circulation rapide, les intersections ainsi que la section entre la sortie d'agglomération de Perrigny jusqu'au droit de la société « Assainiclean », seront reprises en matériaux bitumineux.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE du **09/09/2024 au 03/11/2024** pour un montant de 1 335 000 euros TTC.

Secteur des travaux
Les travaux seront réalisés depuis le panneau d'agglomération en sortie de Perrigny, jusqu'au panneau d'agglomération à l'entrée de Fleury-la-Vallée, sur un linéaire de 6 987 mètres.

Étapes des travaux
Les étapes de l'opération vont consister en :

- Travaux préliminaires (prédécoupage de chaussée, rabotage…),
- Retraitement de la chaussée existante aux liants hydrocarbonés,
- Mise en œuvre de la couche de roulement,
- Réalisation des travaux annexes tels que le réglage des accotements,
- Signalisation horizontale,
- Reprofilage des fossés,
- Reprise des busages des entrées charretières.

Organisation des travaux et plan de situation

La circulation des véhicules sera interdite sur la RD 31 :

- **Du 9 au 22 septembre 2024,** entre Perrigny et Fleury-la-Vallée,
- **Du 23 au 29 septembre 2024**, entre Perrigny et l'intersection avec la RD 48 et voie communale (VC) 7 au lieu-dit « Les Courlis »,
- **Du 14 au 20 octobre 2024,** entre Perrigny et Fleury-la-Vallée,
- **Du 21 au 27 octobre 2024**, entre Perrigny et l'intersection avec la RD 48 et VC 7 au lieu-dit « Les Courlis »,
- **Du 28 octobre au 3 novembre 2024** entre Perrigny et Fleury-la-Vallée.

Les travaux de reprofilage de fossés seront réalisés sous alternat de circulation du 7 au 18 octobre 2024.

Ces dates sont susceptibles d'évoluer si les conditions météorologiques le nécessitent.

La circulation des véhicules et le stationnement seront interdits. L'accès aux propriétés riveraines sera organisé en cohérence avec l'avancement des travaux. Les secours pourront accéder au site sans difficulté pendant le chantier.

Les véhicules pourront emprunter les itinéraires de déviation suivants :

➔ entre Perrigny et l'intersection avec la RD 48 et VC 7 au lieu-dit « Les Courlis »

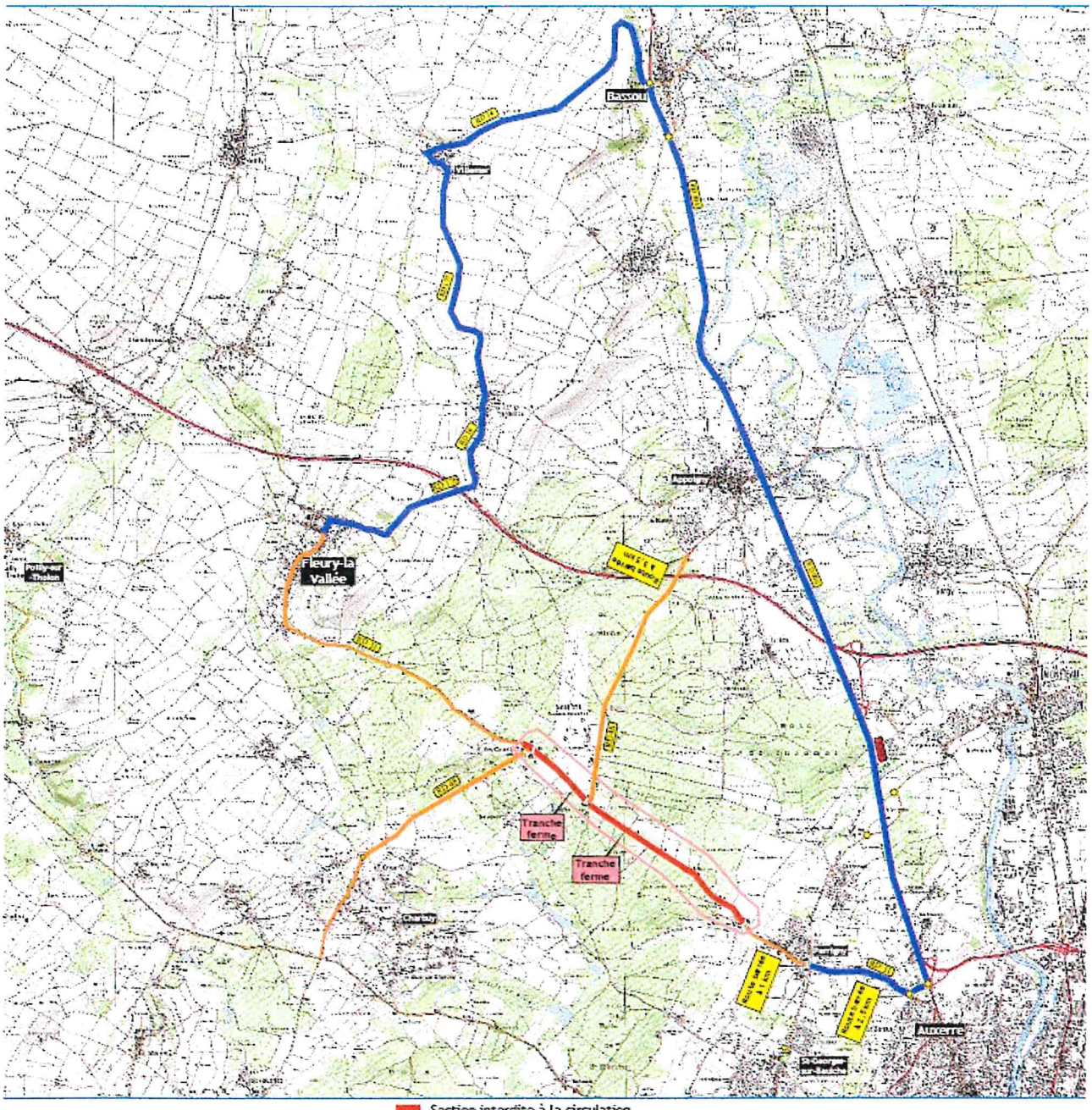

➔ entre Perrigny et Fleury-la-Vallée

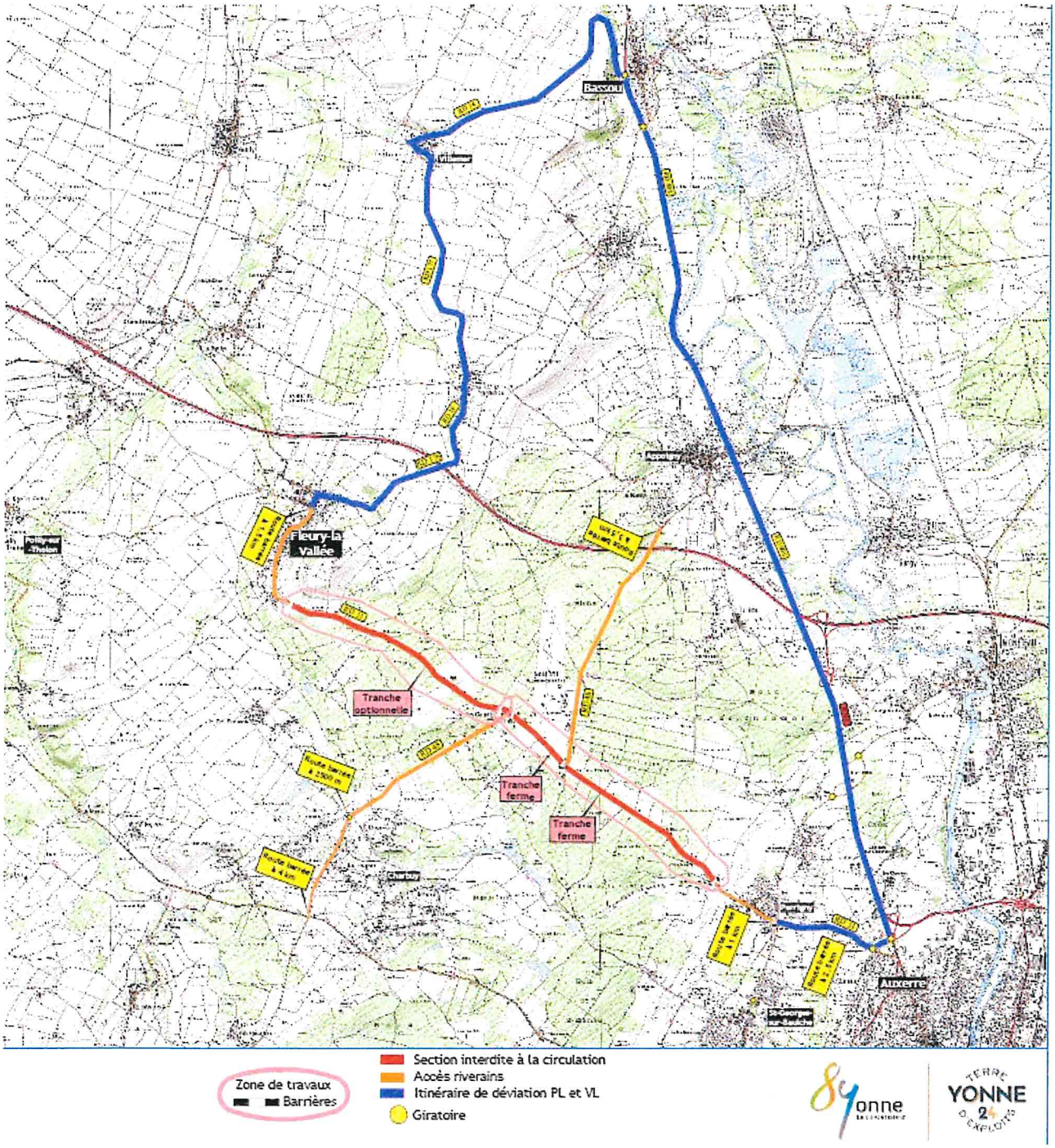

Un point presse est programmé le lundi 16 septembre à 09h sur site (lieu précisé ultérieurement sur l'invitation presse) pour présenter le dispositif écologique utilisé dans le cadre de ces travaux de renforcement de chaussée.

Consultez ici les communiqués de presse, les plans de situation et les plans de déviation

Contact presse : Direction de la Promotion et de la Communication – dircom@yonne.fr / 03.86.72.89.63